

■ **Fondation EJP**, à Nyon, avenue Alfred-Cortot 9 D, c/o Emmanuel Perrin, CH-550-1053038-5. Nouvelle fondation. Statuts: 20 décembre 2007. But: réaliser un projet global à but non lucratif dans le domaine musical, axé autour de trois programmes complémentaires, soit attribution de bourses d'études et de prêts sans intérêt ainsi que l'acquisition et le prêt d'instruments de musique en faveur d'étudiants ayant intégré un conservatoire supérieur de musique (ou équivalent) et se destinant à une carrière d'interprète ou de compositeur, la préservation du patrimoine musical par le biais de la numérisation des traités et partitions et de leur mise à disposition des musiciens et musicologues, à titre gratuit, dans une optique pédagogique, et l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes artistes interprètes par la mise en oeuvre coordonnée de divers outils de promotion et de marketing. Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC. Conseil : 3 à 9 membres qui sont Perrin Emmanuel, de France, à Nyon, président, Haymoz Jean Yves, de et à Fribourg, secrétaire, et Perrin Hubert, de France, à Praz-sur-Arly (France), trésorier, tous avec signature collective à deux. Réviseur: VIFRO REVISIONS ET CONSEILS SA (CH-621-3001232-3), à Nyon.

Journal no 593 du 15.01.2008
(04298566 / CH-550.1.053.038-5)